

Le logement

d'intérêt des logements afin que les Canadiens puissent un jour réaliser le rêve de posséder leur propre maison.

Des voix: Bravo!

M. Blaikie: Puis-je poser une question au député?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Les députés donnent-ils leur consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Blaikie: Monsieur l'Orateur, ma question a trait à certaines des remarques du député au sujet des logements sociaux et de la politique du NPD en matière de logement. Chacun sait que le député a des visées sur la direction du parti progressiste-conservateur du Manitoba. Est-il prêt à déclarer qu'il s'oppose à la politique des logements sociaux suivie par le NPD et en particulier la construction de logements pour les personnes âgées, et la construction de logements sociaux dans le centre des villes?

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, on dirait un discours?

M. Blaikie: S'oppose-t-il officiellement à cette politique et est-il enfermé lui aussi dans ce labyrinthe intellectuel où le leader actuel du parti progressiste-conservateur du Manitoba a conduit son parti?

M. Kempling: Le seul labyrinthe intellectuel, il est dans votre tête.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je note que le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) lit les journaux. Il est clair que sa question est motivée par des craintes électorales. Monsieur l'Orateur, j'aimerais sincèrement que tous les Canadiens puissent posséder une maison. Voilà ce que je pense.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: On ne vous demande pas un sermon, mais une réponse.

M. Epp: Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) s'y connaît bien en sermon, mais il ne donne jamais de réponses. Je disais simplement au député de Winnipeg-Birds Hill quelle était ma position. Il va de soi qu'il y a des Canadiens qui n'ont pas la même chance que lui ou que moi. Le gouvernement a des devoirs envers eux en matière de logements sociaux, mais l'idée, ce serait que le plus grand nombre possible de Canadiens puissent devenir propriétaires.

Des voix: Bravo!

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur l'Orateur, c'est toujours agréable d'écouter le député de Provencher (M. Epp), mais je me trouve souvent en profond désaccord avec lui, et je voudrais prendre quelques minutes pour m'expliquer.

Ces dernières semaines, j'ai été la victime d'un feu nourri venant d'en face au sujet des taux d'intérêt et de ce dont nous avons parlé aujourd'hui. Chose curieuse, la semaine dernière, les conservateurs nous demandaient de voter dans leur sens afin de les reporter au pouvoir, pour qu'ils puissent rétablir le régime d'il y a deux ans. Si je me souviens bien, les taux d'intérêt à ce moment étaient presque aussi élevés que maintenant, mais ce qui est intéressant, c'est que quand nous formions le

gouvernement les taux d'intérêt étaient de deux ou trois points supérieurs à ceux des États-Unis; notre taux d'inflation, par contre, était de 9½ p. 100 alors que le taux américain se situait à près de 18 p. 100. Je me demande ce qu'il en serait, maintenant que notre taux d'inflation est demeuré près de 9½ p. 100 et que celui des Américains lui est inférieur. Il n'y avait, en effet, aucune raison, dans leur logique pour que nos taux d'intérêt soient supérieurs à ceux des États-Unis puisque ce pays avait un taux d'inflation du double du nôtre. C'est alors qu'ils ont reconduit dans ses fonctions M. Bouey.

Maintenant, j'aimerais répondre à deux ou trois autres observations que le député a formulées. Il a dit que le droit de à la propriété ne figurait pas dans la constitution. Comme tout le monde, il sait pourquoi il n'y figure pas; c'est lui-même qui guide l'opposition dans ce débat. Mais il sait parfaitement bien aussi que les provinces, jalouses du droit à la propriété, se sont opposées à ce qu'il figure dans la constitution. Cela risquait trop de restreindre leurs pouvoirs. Les premiers ministres provinciaux, pour la plupart d'allégeance tory, l'ont dit; voilà la raison véritable.

M. Lalonde: Comme c'est juste!

M. McRae: Il est un autre élément dont je tiens à parler ce soir, et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai fait ma part afin d'enlever le pouvoir à ce parti en 1979. C'est le document traitant de la situation du logement que l'ancien président national du Parti progressiste conservateur du Canada avait rédigé et que nous désignons sous le nom de rapport Mathews. Si vous tenez vraiment à lire un rapport qui blâme les gouvernements soucieux de venir en aide aux gens qui veulent devenir propriétaires et n'en ont pas les moyens, je vous recommande celui-là. D'après le rapport, les gouvernements ne devraient tout simplement pas se mêler de cette question. Ils ne devraient subventionner ni les coopératives d'habitations, ni les sociétés de logements à but non lucratif, ni aucune autre entreprise de ce genre. C'était un rapport bien inquiétant. Il aurait abouti à l'élimination pure et simple de la SCHL et à la privatisation de tout. Cela, monsieur l'Orateur, en plus de Petro-Canada et des taux d'intérêt, figure parmi les deux ou trois excellentes raisons pour lesquelles nous avons décidé, de concert avec le NPD, de faire un sort à ce gouvernement. Les principales institutions qui permettent au Canada de fonctionner, en tout cas depuis la Seconde Guerre mondiale, sont essentiellement celles que toute une série de gouvernements libéraux ont créées, y compris, par exemple, la SCHL. Il s'agit en quelque sorte d'institutions partie privées et partie publiques.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre.

• (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.